

L'AQTIS dépose un grief contre Max Films



[André Duchesne](#)

La Presse



Roger Frappier

PHOTO: François Roy, archives La Presse

L'Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) a déposé un grief contre Max Films concernant l'annulation du tournage du film *The Grand Seduction* l'été dernier, à Terre-Neuve.

«Nous avons déposé ce grief collectif parce que le producteur n'a pas respecté plusieurs clauses de notre convention collective s'appliquant à un arrêt de production d'un film», indique le directeur général de l'AQTIS, Jean-Claude Rocheleau. Les clauses en question touchent entre autres le délai d'avis à donner avant l'arrêt d'une production et un nombre de jours garantis à être payés aux employés.

La convention collective lie l'AQTIS à l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec.

Selon M. Rocheleau, Roger Frappier a annulé le tournage en juillet 2011. L'AQTIS a déposé un grief le 2 août. Le 21 octobre 2011, comme rien ne bougeait, l'AQTIS a déposé une demande d'arbitrage. Un arbitre a été nommé le 20 décembre. «Nous attendons d'obtenir nos dates d'audience pour nous faire entendre», indique M. Rocheleau.

En tout, 15 techniciens sont touchés. M. Rocheleau ne peut cependant préciser quels sont les montants en jeu - ils seront discutés au moment de l'audience. Chose certaine, ce genre de cas survient très rarement, ajoute-t-il.

Cette affaire fait écho à la [nouvelle](#) de mardi voulant que le réalisateur Ken Scott ait quitté le film sans préavis pour aller tourner un remake de [Starbuck](#) aux États-Unis. Irrité, Roger Frappier avait alors publié un communiqué dans lequel il disait analyser «toutes les options et les recours possibles».

L'agent de Ken Scott, Maxime Vanasse, a répliqué en affirmant que son client avait le droit de quitter la production et qu'il avait exprimé son ouverture à d'autres dates de tournage. «L'an dernier, le projet a été reporté à plusieurs reprises. Et cette année, notre impression était qu'il n'avait pas bougé», déclarait M. Vanasse à *La Presse* mardi soir.

Réaction de Roger Frappier

Dans un courriel envoyé hier à *La Presse*, Roger Frappier a déclaré ceci: «Le tournage de *The Grand Seduction* a été reporté une seule fois l'année dernière à cette année avec l'accord du réalisateur Ken Scott. Tout ce qu'on avait à payer aux techniciens AQTIS selon les contrats a été payé. Une procédure de grief est en cours, je n'ai pas d'autres commentaires pour l'instant.»

The Grand Seduction est un remake de *La grande séduction* réalisé par Jean-François Pouliot d'après un scénario de Ken Scott, et dans lequel l'action est transposée dans un village côtier de Terre-Neuve.

En mai 2010, la SODEC annonçait sa participation financière à la production du film. Téléfilm Canada, la Newfoundland and Labrador Film Development Corporation et une productrice de Terre-Neuve sont aussi du projet.

En juin 2011, Roger Frappier annonçait que le tournage du film allait débuter le 28 août et que le réalisateur original, Michael Dowse, avait été congédié et remplacé par Ken Scott. Le budget est de 11 millions de dollars. La sortie du film, distribué par Alliance, est alors annoncée pour le printemps 2012.

En septembre 2011, Ken Scott indiquait au *Journal de Montréal* que le tournage du film était reporté au printemps 2012. Depuis, il y a eu les rebondissements que l'on sait.